## Communiqué

## Pour diffusion immédiate

Le 15 mars 2019

## La vérificatrice générale se prépare à assumer de plus grandes responsabilités reliées à l'environnement

(TORONTO) Les préparatifs sont en bonne voie afin que le Bureau de la vérificatrice générale puisse s'acquitter de ses nouvelles responsabilités reliées à l'environnement aux termes de la *Loi de 2018 visant à rétablir la confiance, la transparence et la responsabilité*, a annoncé aujourd'hui la vérificatrice générale de l'Ontario, Bonnie Lysyk.

« Nous entendons faire notre part pour maintenir le respect de la Charte des droits environnementaux ainsi que la protection de l'air, des terres et de l'eau en Ontario, a déclaré M<sup>me</sup> Lysyk. La Charte confère au public le pouvoir de jouer un rôle important afin d'aider à protéger notre environnement et de tenir le gouvernement responsable de toutes ses décisions qui ont une incidence sur l'environnement. »

Vers la fin de l'année dernière, le Bureau de la vérificatrice générale a entamé des examens internes pour déterminer la meilleure façon de s'acquitter de ses responsabilités élargies et de servir les députés de l'Assemblée législative et, par leur entremise, la population de l'Ontario. Nous avons rencontré des membres du personnel du Bureau du commissaire à l'environnement et du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. Nous avons également examiné la façon dont les bureaux des vérificateurs généraux du gouvernement fédéral et du Québec s'acquittent de leurs responsabilités d'audit et d'examen environnementaux.

M<sup>me</sup> Lysyk a fait remarquer que son Bureau est tenu par la Loi de commencer à effectuer ces travaux au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2019, mais qu'il serait disposé à entamer son nouveau mandat environnemental plus tôt si l'annexe 15 était promulguée dès le 1<sup>er</sup> avril 2019. La plupart du personnel technique spécialisé du Bureau du commissaire à l'environnement (BCE) s'est vu offrir des postes au Bureau de la vérificatrice générale. Le recrutement d'un commissaire à l'environnement est également en cours.

La vérificatrice générale a mentionné que son Bureau effectue depuis longtemps des audits portant sur des enjeux environnementaux, dont l'élimination des déchets non dangereux (2010); le programme Air pur Ontario (2012); la protection des sources d'eau (2014); la gestion des sites contaminés et le Programme des mines et des minéraux (2015); le changement climatique, les autorisations environnementales et les évaluations environnementales (2016); l'Office des normes techniques et de la sécurité, et l'Office de protection de la nature de la péninsule du Niagara (2018).

M<sup>me</sup> Lysyk a ajouté qu'au fil de ses 133 ans d'existence, son Bureau avait acquis une somme importante de savoir institutionnel sur la façon de s'acquitter de nouvelles responsabilités. En 1978, par exemple, le Bureau s'est vu confier un nouveau mandat d'audit de l'optimisation des ressources. En 2004, ce mandat a été élargi pour inclure des audits du secteur parapublic (par exemple, les conseils scolaires, les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les sociétés d'aide à l'enfance, et les collèges et universités). Puis, en 2005, le Bureau a été chargé de vérifier la plupart des publicités gouvernementales pour s'assurer qu'elles ne sont pas partisanes, en plus d'examiner le Rapport préélectoral du gouvernement afin de déterminer si ses projections financières sont raisonnables.

-30-

Renseignements : Bonnie Lysyk Vérificatrice générale (416) 327-1326

